

Verena Baumgartner

L'impact du confinement sur le milieu institutionnel spécialisé

Entretien avec Verena Baumgartner, responsable du domaine « formation » chez INSOS Suisse, réalisé par François Muheim, collaborateur scientifique au Centre suisse de pédagogie spécialisé (CSPS)

Permalink: www.szh-csps.ch/r2021-03-05

Pourriez-vous indiquer quelles sont vos fonctions auprès d'INSOS Suisse ?

Je suis responsable du domaine « formation » et co-coordinatrice du plan d'action de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) des trois associations INSOS Suisse, CURAVIVA Suisse et Vahs.

Quel impact général a eu le confinement sur les institutions qui accueillent des personnes en situation de handicap ?

Actuellement, il est trop tôt pour répondre précisément à cette question étant donné que la pandémie n'est pas encore terminée. Au mois de janvier 2021, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a lancé une enquête¹ intitulée « COVID-19: analyse de la situation des personnes âgées et des personnes résidant dans des institutions sociales » à destination des responsables



d'institution, du personnel et des proches. Les résultats seront connus en juin 2021. Avenirsocial, de son côté, a réalisé une enquête nationale sur les conditions de travail dans le domaine du travail social durant la pandémie, dont les résultats seront disponibles au mois de mars².

De manière générale et selon les retours que nous avons des institutions, nous pouvons dire que l'impact est différent d'une institution à l'autre et qu'il faut tenir compte de l'impact à court et à long terme. Au début, le souci a été d'organiser du matériel de protection avec la difficulté qu'il n'y avait pas d'approvisionnement priori-

¹ De plus amples informations sur cette étude sont disponibles à l'adresse : www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/publikationen/evaluationsberichte.html → Rubrique Maladies transmissibles → « Études en cours »

² De plus amples informations sur cette étude sont disponibles à l'adresse : <https://avenirsocial.ch/fr/que-faison-nous/travail-social-et-corona>

taire pour les institutions, de mettre en place les mesures de protection et pour cela de réorganiser les institutions. Après le premier confinement, hormis la fatigue, nous avons noté un grand soulagement quant à l'efficacité des mesures de protection mises en place. Actuellement, nous constatons que la situation peut changer rapidement, avec un nombre de personnes infectées élevé et cela dans tous les cantons. En même temps, la fatigue et la frustration augmentent.

Il y a eu beaucoup de critiques sur la gestion du confinement. Quelles ont été ces principales critiques ?

En effet, nous avons constaté qu'au début, les institutions sociales étaient soit oubliées soit considérées comme si elles étaient des EMS. Beaucoup de décisions ont été prises dans l'urgence, sans véritable prise de conscience de leurs conséquences. Dans cette urgence, l'autodétermination des résidents est passée au second plan. De plus, une erreur a été de considérer les personnes en situation de handicap comme des personnes à risque, ce qui n'est pas vrai de manière générale. Ils et elles sont des individus qui peuvent avoir des risques de santé ou non. Il n'y a pas de raison de leur imposer des restrictions plus fortes que pour la population générale. Pour rappel, ces restrictions n'étaient pas dues à des décisions prises par les institutions, mais imposées par la Confédération et les cantons.

Néanmoins, on constate une différence entre la première et la deuxième vague. Au niveau des cantons, la collaboration entre les services cantonaux et les institutions est bien meilleure. Elle est constructive et orientée vers la recherche de solutions. La reconnaissance du fait que

toutes les personnes en situation de handicap ne soient pas à risque, laisse aux institutions la possibilité de trouver des solutions plus individualisées.

Les institutions n'avaient pas le droit à l'erreur ?

Si une personne est infectée, c'est une fatalité. Si une personne en situation de handicap, avec une déficience intellectuelle par exemple, est infectée, alors le dysfonctionnement va être cherché dans l'accompagnement. C'est un problème de responsabilité individuelle et d'acceptation du risque. C'est un risque de responsabiliser des personnes en situation de handicap car on entendra toujours que l'institution a laissé sortir des personnes incapables de se responsabiliser. Ce n'est qu'une question d'apprentissage ; les personnes sont capables de se responsabiliser, mais il reste la peur et la croyance que ces personnes ne sont pas capables de prendre des responsabilités.

Quelle a été la position du personnel ?

Le personnel a dû relever de nombreux défis. Il a fallu, entre autres, trouver les moyens et les outils pour expliquer la pandémie et les mesures de protection aux personnes accompagnées, se confronter aux réactions des personnes ou soigner des personnes malades, etc. Les réactions du personnel ont été très diverses. Certains ont eu très peur car ils étaient à risque ou ils craignaient de se retrouver dans une situation qu'ils ne pourraient plus gérer, d'autres au contraire étaient plus détendus, peut-être trop. En même temps, le personnel a démontré une grande créativité dans l'organisation de la routine quotidienne et des loisirs.

Les professionnels craignent qu'on s'habitue au fait que les personnes en situation de handicap ont moins de possibilité de participer à la société et sont plus soumises à des règles qui limitent leur autodétermination. Ils sont conscients des changements que le confinement et les normes sanitaires génèrent dans les relations éducatives. Par ailleurs, ils ont peur que les personnes accompagnées s'adaptent elles-mêmes à la vie plus institutionnelle et collective liée à la COVID, avec une participation fortement amoindrie à la vie de la société. Ils craignent de fait, un retour en arrière, un mouvement de fermeture.

Il n'y a pas que les lieux de vie qui sont concernés, vous insistez aussi sur le domaine du travail.

Ce milieu a été très touché. Beaucoup de structures adaptées reçoivent moins de commandes, certaines sont des restaurants qui ont dû fermer. Or, ces personnes ne peuvent pas rester sans rien faire toute la journée ! Les conséquences économiques sont préoccupantes car ces structures doivent, en grande partie, s'autofinancer. En plus, elles sont désavantagées par rapport aux indemnités en cas de « réduction de l'horaire de travail » (RHT).

Est-ce que la pandémie met à mal la solidarité sociale ?

Tout le monde est concerné par cette pandémie. Cette crise a eu des effets sur l'ensemble de la société. Au début, nous avons vécu une solidarité entre les générations et envers les personnes vulnérables. Les politiques sanitaire et sociale n'ont plus été, durant une courte durée, guidées par des ques-

tions de financement. De nombreuses personnes étaient fières de pouvoir mettre en action leur solidarité envers des personnes défavorisées. Actuellement, les politiques sanitaire et sociale sont à nouveau guidées par des pensées économiques. La COVID nous montre que finalement la santé de chacun dépend de celle de l'autre. En même temps, la réaction a été forte face à un nouveau danger : l'autre pouvait être une source potentielle de contamination ! La peur de l'autre n'est pas un bon signe pour la solidarité. À l'avenir, nous tournerons-nous plutôt vers une société solidaire ou vers l'égoïsme et la force du plus fort ?

Ce point concerne surtout les institutions, mais nous tous aussi !

Oui, nous sommes confrontés à une situation inédite. Personne ne voudra que les personnes en institutions décèdent, mais il faut aussi prendre en compte les effets de l'isolement et de la réduction des contacts sociaux sur la qualité de vie des personnes en situation de handicap et surtout des personnes âgées.

Quel est le futur travail d'INSOS Suisse et de CURAVIVA Suisse concernant les impacts de la pandémie ?

Dès 2020, INSOS Suisse et CURAVIVA Suisse se sont engagées politiquement pour que les institutions obtiennent les conditions-cadres nécessaires à la poursuite de leur mission. Nous exigeons des politiques cinq revendications³ à savoir : l'indemnisation des surcoûts afin que les institutions puissent maintenir leurs prestations de soins et d'accompagne-

³ Pour plus d'informations : <https://blog.insos.ch/fr/covid-19-nos-5-exigences-aux-politiques>

ment; la reconnaissance du rôle social des institutions et de leur mission d'importance systémique; une implication de la branche spécifique des institutions pour personnes en situation de handicap; la reconnaissance des demandes d'indemnités de chômage partiel; et la mise à disposition des informations en langage facile à lire et à comprendre, en langue des signes et en vidéo sur les questions liées à la COVID – dernièrement pour informer sur la vaccination par exemple.

Finalement, quelle conclusion pouvez-vous tirer de cette pandémie ?

Il ne faut pas que critiquer les décisions prises par l'État. Il est ainsi nécessaire de rester proactif et de regarder vers l'avenir en

tirant des leçons du confinement. De plus, il est très important que les mesures prises durant le confinement ne deviennent pas des normes. Les personnes ont des droits, elles ne doivent pas être considérées comme un groupe uniforme, leurs besoins sont individuels. Il faut rester vigilant pour que ces besoins individuels ne soient pas effacés par des règles collectives et pour que finalement les droits individuels soient respectés.

La pandémie nous montre que nous devons favoriser une approche holistique de la santé et renforcer l'application des principes de durabilité sociale et écologique – pour le bien-être de nous tous et toutes⁴.

⁴ Voir les 17 objectifs de développement des Nations Unies.

ANNONCE SZH / CSPS

The image shows a promotional graphic for the 'Schweizer Kongress für Heilpädagogik / Congrès Suisse de Pédagogie Spécialisée'. The text is in red and black. A dark blue banner at the bottom states 'VERSCHOBEN AUF – REPORTÉ À 2022'. On the left, a red vertical bar contains the text 'CSPS SZH'. To the right of the main text is a stylized logo consisting of red lines forming a shape and the number '12'.